

Nantes, le 10 juillet 2018

Compte-rendu n°19

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE HERTZIEN

« Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole »

Date de la réunion: **26/06/2018** - Lieu: NANTES METROPOLE – Salle du Johardière - Immeuble VALMY – RDC.

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole:

Communes	Elu(e) référent	Agent référent
CARQUEFOU	Yvon VINCENT-MORGAT	Guillaume MAGNABAL
INDRE	Alain GOLLER (excusé)	Fabien COLLANGE (excusé)
LA MONTAGNE	Claude MAURICE	Jannick MALAISE
NANTES	Catherine BASSANI-PILLOT	Boukmis B. BOUNAB
SAINT-HERBLAIN	Marc DENIS	Anna COLUCCIA
THOUARE SUR LOIRE	Jean Luc DEROUIN	Jérôme ROSEAU

Exploitants d'infrastructures radioélectriques:

BOUYGUES TÉLÉCOM	Aline SOUPAULT	Chargée des Relations Extérieures
FREE MOBILE	Jean-Claude ARAUJO OLIVEIRA Yasmine MUSSET	Responsable Négociation Région Ouest Chargée des relations avec TDF
ORANGE	Vincent BONNOT	Responsable Territorial Négociation
SFR	Franck MAGNANOU	Chargé de Relations Patrimoine

Nantes Métropole (Directions):

Direction Energie, Environnement et Risques	Virginie THUNE	Directrice
Pôle Environnement et Biodiversité (DEER)	Claire BATIFOULIER	Responsable

Diffusion : Présents et excusés

Copie pour information :

ELUS ET CHARGÉS DE QUARTIERS NANTAIS, CONCERNÉS PAR UN PROJET :

Abassia HAKEM, Adjointe de quartier **BELLEVUE – CHANTENAY - SAINT-ANNE - Laurence GUITTIER**, Chargée de quartier

Catherine CHOQUET, Adjointe de quartier **CENTRE VILLE – Laurence CROCHET**, Chargée de quartier

Catherine PIAU, Adjointe de quartier **NANTES ERDRE – Laure FAYOLLE**, Chargée de quartier

Ali REBOUH, Adjoint de quartier **DERVALLIERES-ZOLA – Saïd KAROUÏ**, Chargé de quartier.

Alain ROBERT, Adjoint de quartier Ile de Nantes – **Laurence CROCHET**, Chargée de quartier

David MARTINEAU, Adjoint de quartier **MALAKOFF – SAINT DONATIEN – Virginie DANNEYROLLE**, Chargée de quartier

Fabrice ROUSSEL, 1^{er} Vice-président de Nantes Métropole et Président de la Commission Consultative Intercommunale, instance de la Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole.

Nantes Métropole

C O M M U N A U T É U R B A I N E

Franckie TRICHET, Adjoint au Maire de Nantes, délégué à l'Innovation et au numérique

Olivier PARCOT (DGS Nantes Métropole), Philippe MAREST (DGESU), Eric CHEVALIER (DGDCT), Beatrice MERAND (DGDEAI), Nathalie HOPP (DGR), Florent CORTET (BATI), Nathalie ROBIN (DSFIL), Nicolas GUILLAUME (DTP), Laila NAASSILA (DUR), les DGS des 24 communes, les référents « Charte » (Elus et agents) des 24 communes membres,.

Préambule

Conformément à la Charte, les communes siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation ou de modification concerne leur commune (*Article 3.2.3- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL de la Charte Intercommunale*).

Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur (propriétaire ou délégataire) pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

**** L'AVIS DE CONFORMITE A LA CHARTE AUTORISE L'EXPLOITANT À DÉPOSER UNE AUTORISATION D'URBANISME (PC OU DP) SANS QUE CET AVIS NE PRÉJUGE DE LA DÉCISION ADMINISTRATIVE ****

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) – AVIS Elus AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE HERTZIEN du territoire de Nantes Métropole (Bas, Haut et Très Haut Débit *mobile*)

Communes	Localisation	N°	Projet (*)	Opérateur	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTE	OBSERVATIONS /COMMENTAIRES
CARQUEFOU	2 rue Augustin Fresnel	1	4410002673	SFR - ALTICE	CONFORME	Support mutualisé (Projet multi-opérateurs-) Accueil de SFR sur un support (pylône) BOUYGUES TELECOM, hébergeant aussi FREE Mobile.
INDRE (BASSE)	Rond-point des Forges	2	4410002674	SFR – ALTICE	<i>AJOURNE</i>	Commune absente SFR doit se rapprocher à nouveau de la commune pour solliciter un avis.
LA MONTAGNE	Allée du Château d'Aux	3	4410000057	SFR – ALTICE	CONFORME	Projet présenté aux riverains dans le cadre d'une permanence d'information en présence du Maire et d'adjoints, le 17/05/2018 Confirmation de l'avis lors du prochain Conseil Municipal.

<p>NANTES</p>	<p>Rue, Ferdinand Buisson (Quartier Bellevue - Chantenay - Saint-Anne)</p>	<p>4</p>	<p>440909</p>	<p>SFR – ALTICE</p>	<p>AJOURNE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Intégration architecturale non-optimisée - Atténuation de l'impact visuel à suggérer Attente de l'Accord de principe du bailleur qui doit être communiqué au plus tôt au guichet unique ATTENTION : Riverains opposés à l'implantation initiale / Réunion publique agitée (2012/2013)
----------------------	--	----------	----------------------	---------------------	-----------------------	--

Communes	Localisation	N°	Projet (*)	Opérateur	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTRE	OBSERVATIONS /COMMENTAIRES
NANTES	4 bis, allée Baco (Quartier centre-Ville)	5	442556	SFR – ALTICE	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Une copie de l'accord de principe du bailleur doit être communiquée au plus tôt au guichet unique
	14, route de Saint-Joseph (Quartier Nantes Erdre)	6	441000042	SFR – ALTICE	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Une copie de l'accord de principe du bailleur doit être communiquée au plus tôt au guichet unique
	8 rue Bouchaud, (Quartier Dervallières - Zola)	7	44109_005_03	FREE Mobile	CONFORME	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Une copie de l'accord de principe du bailleur doit être communiquée au plus tôt au guichet unique

<p>1 et 7 rue de l'Odet, (Quartier Ile de Nantes)</p>	<p>8</p>	<p>44109_067_01</p>	<p>FREE Mobile</p>	<p>CONFORME</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Une copie de l'accord de principe du bailleur doit être communiquée au plus tôt au guichet unique
--	----------	----------------------------	--------------------	------------------------	--

Communes	Localisation	N°	Projet (*)	Opérateur	AVIS DE CONFORMITÉ À LA CHARTRE	OBSERVATIONS / COMMENTAIRES
NANTES	37 Rue Rochette (Quartier Malakoff - Saint Donatien)	9	44109_076_01	FREE Mobile	CONFORME	- Pas de présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres - Accord du bailleur à confirmer - Simulation exposimétrique aux CEM dans les normes - Une copie de l'accord de principe du bailleur doit être communiquée au plus tôt au guichet unique
SAINT HERBLAIN	9 Avenue Louis Renault	10	441000031_	SFR – ALTICE	CONFORME	Support mutualisé (Projet bi-opérateurs-) Accueil de SFR sur un support (pylône) ORANGE
THOUARE SUR LOIRE	Avenue du parc des sports	11	44204_004_01	FREE Mobile	CONFORME	Permanence d'information à organiser (en septembre) Commune de Sainte Luce Sur Loire, limitrophe à informer
	ZA de la Baudinière	12	4410002675_	SFR – ALTICE	AJOURNE	Etude du projet à consolider Commune de Carquefou limitrophe à informer

* Les Dossiers d'Information Mairie (DIM) décrivant le projet peuvent être consultés auprès des communes concernées ou auprès du Guichet Unique de Nantes Métropole (Direction Energies Environnement Risques). La référence des projets correspond au code du futur site radioélectrique.

2. SUIVI PROJETS

- **NANTES - ZAC Ile de Nantes**

Rue Tonkin :

La mise en service du Pylône BOUYGUES TELECOM multi-opérateurs, destiné à se substituer au pylône restant sur le périmètre du futur CHU est à ce jour perturbé par un raccordement illicite (présence d'un camp de ROMS) qui cause une baisse de tension anormale de l'alimentation électrique de la station radioélectrique (pylône/antennes).

Futur CHU :

Plusieurs rencontres, regroupant le CHU (et ses aménageurs), la SAMOA, Nantes Métropole et les opérateurs permettent de lancer la réflexion sur l'aménagement numérique hertzien (Indoor et Outdoor) du futur CHU. Cet aménagement doit permettre aussi de couvrir, au préalable «le village chantier ».

- **NANTES - Basilique Saint-Donatien**

Malgré l'accord de la ville de Nantes (Direction BATI), Bouygues Télécom nous informe que Monsieur le Curé refuse à ce jour la mise en service des installations présentes sur le site depuis 1998. De ce fait, **le niveau de couverture dans cette zone (quartiers) très urbanisée** est fortement **altéré**

- **LA CHAPELLE SUR ERDRE - Eglise Sainte-Catherine**

Le 28 juin 2018, Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire, a donné son accord pour lancer l'installation des infrastructures radioélectriques (multi-opérateurs / leader : FREE Mobile) dans le clocher de l'église Sainte-Catherine. Une permanence d'information sera organisée, auprès des administrés.

3. CALENDRIER - PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX

DATES	LIEU	
Lundi 17 septembre à 14 h 30 (Dédie BOUYGUES TELECOM)	Salle Mellier Hôtel de Ville 44000 NANTES	Afin d'accorder le délai prévu par la Loi ABEILLE et par la Charte Intercommunale, pour une étude préalable des projets d'implantation, entre le Guichet Unique et les Communes membres, les opérateurs sont invités à communiquer, 1 mois avant la date du Comité Technique , les projets (DIM) à inscrire à l'ordre du jour du prochain comité, au Guichet Unique. RAPPEL : Les projets (DIM) doivent être envoyés aux communes membres et au Guichet Unique
Mardi 23 octobre à 14h00	Salle Johardière Bâtiment Valmy 11 avenue carnot 44923 NANTES	
Mardi 18 décembre à 14h00		